



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 07 novembre 2024

Dispositif de soutien aux tiers-lieux 2024 : 9 projets lauréats en Nouvelle-Aquitaine

Le Gouvernement accompagne les tiers-lieux afin d'en faire des moteurs de la transformation sociale, économique et écologique de nos territoires. On en recense aujourd'hui pas moins de 300 en Nouvelle-Aquitaine. Depuis 2020, au fil des campagnes d'appel à manifestation d'intérêt, quarante d'entre eux ont été labellisés « Fabrique de territoire* », et 12 sont devenus des « Manufactures de proximité** ».

Dans le cadre du dispositif 2024 de soutien aux tiers-lieux mis en place par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), 9 nouveaux projets néo-aquitains sont lauréats du label « Fabriques de territoires » et de l'appel à projet « Manufactures de proximité ». L'État apporte un soutien financier de 800 000 euros au total à ces projets.

I - Fabriques de territoires :

En 2024, l'État a labellisé 4 nouvelles Fabriques de territoire et en a conforté 3 déjà existantes au regard de la stabilité de leur modèle économique et du passage à l'échelle de leur activité. Chaque tiers-lieu va percevoir une aide de 100 000 euros sur 3 ans.

Nouveaux projets :

- Au beau milieu (Ussel – 19)
- Espace Saquary (Blaye – 33)
- La pelle aux idées (Sarlat-La-Canéda – 24)
- Le grand bain (Nérac – 47)

Projets existants confortés :

- Espace de Transitions (Nontron – 24)
- Ferme Lab de Carbouey (Langon -33)
- Borderline Fabrika (Bayonne - 64)

II - Manufactures de proximité :

Concernant les Manufactures de proximité, deux d'entre elles ont été retenues en vue de consolider leur filière et vont se voir octroyer une subvention de 50 000 euros.

- Atelier partagé La Cabane (Gujan-Mestras – 33)
- Les Ateliers de l'Estuaire (Rochefort - 87)

* **Fabriques de territoires** est un dispositif de l'ANCT lancé en janvier 2020 qui vise le soutien et la labellisation des tiers-lieux généralistes qui développent des services de proximité et des activités économiques au sein de territoires fragiles. Depuis la création du dispositif, 407 Fabriques de territoire ont vu le jour en France.

Les ** **Manufactures de proximité** sont des unités de production locales qui soutiennent les artisans et les producteurs locaux. Depuis 2021, ce dispositif a permis la labellisation de 100 tiers-lieux productifs et leur soutien à hauteur de 30 millions d'euros.